

C-15-2005

**L'expérience de recherche de l'Alliance
de recherche universités-communautés en
économie sociale**

Denis Bussièrès et Jean-Marc Fontan
ARUC-ÉS

Décembre 2005

Cahiers de l'ARUC-ÉS

Cahier N° C-15-2005

« L'expérience de recherche de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale »

Denis Bussièrès et Jean-Marc Fontan

Denis Bussièrès travaille au Chantier de l'économie sociale où il assure la coordination de l'ARUC-ÉS;
Jean-Marc Fontan est professeur de sociologie à l'UQÀM et codirecteur de l'ARUC-ÉS.

ISBN 2-89276-386-X

Dépôt Légal: Décembre 2005

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

Table des matières

Liste des figures et tableaux.....	iv
<i>Liste des figures.....</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des tableaux.....</i>	<i>iv</i>
Résumé.....	1
1. L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale.....	2
<i>Contexte historique.....</i>	<i>2</i>
<i>L'originalité de l'ARUC-ÉS.....</i>	<i>3</i>
<i>Le partenariat.....</i>	<i>4</i>
<i>Les objectifs de l'ARUC-ÉS.....</i>	<i>5</i>
<i>Les Chantiers d'activités partenariales (CAP).....</i>	<i>6</i>
<i>Le Comité de coordination.....</i>	<i>8</i>
2. Bilan des cinq premières années.....	10
<i>Sur le plan de la production.....</i>	<i>10</i>
<i>Des outils collectifs.....</i>	<i>11</i>
<i>Les conditions gagnantes pour les CAP et la recherche.....</i>	<i>11</i>
<i>Quelques réflexions sur le partenariat.....</i>	<i>12</i>
<i>Impacts et retombées.....</i>	<i>13</i>
3. Trois grands défis à relever.....	15
Conclusion.....	17

Liste des figures et tableaux

Liste des figures

Figure 1 : Système d'innovation de l'économie sociale..... 6

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chantiers d'activités partenariales de l'Alliance..... 7

Résumé

L'article qui suit présente le cadre de réalisation des travaux de l'ARUC-ÉS. Cette section rappelle la genèse du programme de recherche, ses objectifs, le partenariat qu'il implique et la façon dont les travaux sont conduits. Nous concluons cette section en présentant les principales leçons qui se dégagent de notre expérience et les défis qui sont toujours à relever. Au nombre de ces défis, nous retrouvons la question liée à l'éternel débat sur la finalité de l'économie sociale et la place et la fonction qu'elle occupe eu égard à la transformation d'ensemble du système socioéconomique de la société québécoise. Nous développerons quelques éléments de réflexion sur cette question, ce qui nous permettra de présenter les trois éléments clés qui structureront les travaux de l'ARUC-ÉS au cours des cinq prochaines années.

Mots-clés : Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, partenariat, innovation, chantier d'activités partenariales, recherche

1. L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale

Contexte historique

L'économie sociale a connu un essor important au Québec depuis le milieu des années 1990. Cette croissance s'est concrétisée, d'une part, par le développement dans différents secteurs de nouvelles entreprises, et, d'autre part, par la mise en place de politiques sociales et de structures pour accompagner et soutenir ce développement.

L'ARUC-ÉS est une infrastructure de partenariat financée, depuis 1999, par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour réaliser des activités de recherche, de formation, de diffusion et d'échange de connaissances en économie sociale. L'ARUC-ÉS a obtenu un premier financement du CRSH pour une durée de cinq ans qui vient d'être renouvelé en janvier 2005 pour une autre période de cinq ans. Le financement obtenu du CRSH est de 200 000 dollars par année, auxquels s'ajoutent des contributions de partenaires institutionnels (universités) et organisationnels (syndicats). Les contributions des partenaires s'élèvent à environ 200 000 dollars. À titre indicatif, l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) contribue à hauteur de 100 000 dollars et le groupe formé des syndicats et de leurs fonds de développement à hauteur de 40 000 dollars par année.

L'Alliance est constituée d'une soixantaine de membres provenant tant des milieux québécois de la recherche universitaire que de la pratique en économie sociale. Par la production ou la diffusion de connaissances nouvelles sur l'économie sociale et comme lieu de réflexion et d'échange, l'ARUC-ÉS apporte son soutien au développement du secteur de l'économie sociale.

L'originalité de l'ARUC-ÉS

La recherche-action et la recherche partenariale (chercheurs-praticiens) ne sont pas une nouveauté au Québec. Depuis plusieurs décennies, des chercheurs universitaires et des acteurs travaillent ensemble sur un ensemble d'activités de recherche ou de formation. L'UQÀM a mis en place un Service aux collectivités qui a pour mandat d' « agir en tant qu'agent de coordination entre les professeures, professeurs, les instances de base et les organismes extérieurs concernés [...] ses activités de formation et de recherche ont toujours été principalement initiées par des demandes de groupes sociaux et élaborées dans le cadre d'une médiation particulièrement rigoureuse, entre ces groupes et les professeurs »¹. Dans le cadre de la fonction des services aux collectivités, il s'est développé à l'UQÀM des partenariats avec les syndicats, les groupes de femmes et les organisations communautaires.

L'originalité de l'ARUC-ÉS tient, en premier lieu, à son mode de gouvernance partenariale. Toutes les instances de décision sont sous la coresponsabilité de chercheurs et praticiens, ce qui permet aux praticiens d'occuper une place égale à celle des chercheurs dans la gestion du programme de recherche ainsi que dans la définition, la réalisation et le suivi des projets de recherche. À titre d'exemple, l'ARUC-ÉS est codirigée par un chercheur de l'UQAM (Jean-Marc Fontan) et la présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale (Nancy Neamtan). En second lieu, l'ARUC-ÉS assure une systématisation des connaissances produites dans les différents projets de recherche. Ce travail assure une continuité de suivis à partir desquels se constitue un corpus de connaissances qui est diffusé auprès des chercheurs, des acteurs de l'économie sociale et de l'ensemble de la population.

¹ Voir www.unites.uqam.ca/sac/

Le partenariat

Le partenariat de l'ARUC-ÉS est constitué autour de quatre universités et de six organisations sociales québécoises. Les quatre universités partenaires sont : l'UQÀM, l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université Concordia. Comme deux universités sont situées en région (UQO et UQAC), le partenariat universitaire permet de couvrir à la fois les dimensions urbaines de l'économie sociale et l'apport de l'économie sociale dans le développement des régions incluant les zones rurales. Ce consortium universitaire met en lien plus d'une trentaine de chercheurs auxquels s'ajoutent, sur une base individuelle, des chercheurs provenant d'autres universités québécoises.

Six organisations sont les partenaires principaux de l'ARUC-ÉS :

- le Chantier de l'économie sociale;
- les deux plus importantes centrales syndicales du Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- les deux fonds de travailleurs, FondAction, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, et le Fonds de solidarité FTQ;
- le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ).

Ces organisations ont une envergure nationale et interviennent sur l'ensemble du territoire québécois.

À ces partenaires principaux, s'ajoutent d'autres partenaires sectoriels qui jouent un rôle essentiel dans les différents groupes de recherche mis en place au sein de l'ARUC-ÉS. Soulignons aussi la participation *ad hoc* de différentes organisations intéressées par des sujets de recherche spécifiques.

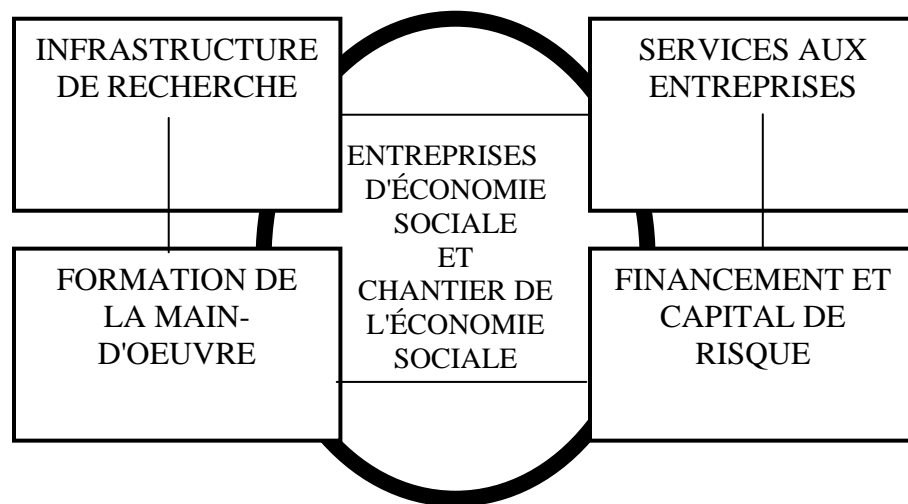
Les objectifs de l'ARUC-ÉS

Trois grands objectifs guident la réalisation des travaux de l'ARUC-ÉS. Le premier est de produire des savoirs neufs qui seront utiles au développement des collectivités. Il s'agit ici de construire un corpus de connaissances sur la nouvelle économie sociale qui se développe au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Un corpus de connaissances qui est lié très étroitement aux interrogations et aux besoins des organisations qui font l'économie sociale dans le quotidien, sans pour autant laisser de côté la dimension critique propre à la recherche universitaire.

Le deuxième objectif vise à favoriser le partage des connaissances entre les universités et les communautés. Lorsque nous parlons de partage de connaissances, nous parlons d'un partage bidirectionnel, c'est-à-dire les connaissances développées par les acteurs terrains et celles développées par les chercheurs. La structure partenariale de l'ARUC-ÉS permet un tel partage. Le défi d'un réel échange est un défi au quotidien. Nous devons constamment faire en sorte que nos méthodes de diffusion et de transfert des connaissances franchissent les moyens traditionnels utilisés par le milieu universitaire. Dans cette veine, la codirection des projets de recherche constitue l'assise centrale à partir de laquelle s'opère le transfert. Nous avons sur ce point développé une expertise unique qui repose sur une approche de traduction des mondes culturels que représentent tant l'univers de la recherche que celui de la pratique.

Le dernier objectif est de soutenir le développement du modèle québécois d'économie sociale. L'apport de l'ARUC-ÉS se situe au sein de ce que Benoît Lévesque a présenté comme le système d'innovation propre à l'économie sociale. Ce système est représenté par la figure suivante :

Figure 1 Système d'innovation de l'économie sociale²



Ce système est formé de quatre niveaux d'intervention : services aux entreprises, financement, formation et recherche, et développement. Ces quatre niveaux sont en relation constante entre eux afin d'apporter leur expertise aux entreprises d'économie sociale et au mouvement dans son ensemble.

Les Chantiers d'activités partenariales (CAP)

Les chantiers d'activités partenariales (CAP) sont au centre du partenariat développé dans le cadre de l'ARUC-ÉS. Ces groupes de travail sont constitués à la fois de chercheurs et de praticiens autour d'un secteur d'activité ou d'une problématique de recherche. Ils sont dirigés conjointement par un chercheur et un praticien. Ce dernier est souvent un

² ARUC en économie sociale, Rapport annuel janvier 2001 à décembre 2001, p.7.

représentant d'un réseau d'entreprises ou d'un réseau d'organisations soutenant le développement des entreprises. À titre d'exemple, le Conseil québécois du loisir qui chapeaute près d'une cinquantaine de regroupements en loisir et tourisme social est le coresponsable du CAP loisir et tourisme social.

Dans le cadre de l'ARUC-ÉS phase I (1999-2004), neuf CAP ont été mis en place. Dans la phase II, le nombre de CAP a été ramené à cinq. Il est à noter que les dimensions évaluation sociale et système d'informations ont été intégrés comme dimensions transversales aux cinq CAP constitutifs de la Phase II; la dimension emploi a été intégré au CAP services aux personnes, et la dimension développement durable au CAP développement local et régional.

Tableau 1 Chantiers d'activités partenariales de l'Alliance

- ❖ Développement local et régional (Phase I et II)
- ❖ Développement durable (Phase I)
- ❖ Financement (Phase I et II)
- ❖ Maintien de l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle (Phase I)
- ❖ Logement communautaire (Phase I et II)
- ❖ Services aux personnes (Phase I et II)
- ❖ Loisir et tourisme social (Phase I et II)
- ❖ Évaluation sociale et les systèmes d'information (Phase I)
- ❖ Échanges et comparaisons internationales (Phase I)

Ces différents groupes de travail sont à la fois des lieux d'échange et de réflexion, des lieux de diffusion des résultats de recherche et des lieux de production de nouvelles recherches. Chaque groupe est autonome dans son fonctionnement et gère le budget dévolu à ses activités.

Tous les projets de recherche accrédités dans le cadre des différents CAP répondent à un certain nombre de critères, notamment être en lien avec la thématique de l'économie sociale, être sous la responsabilité d'un comité d'encadrement paritaire et prévoir des mécanismes de diffusion et de transfert.

La mise en place d'un comité paritaire composé de chercheurs et de praticiens est un élément capital afin d'assurer la participation des partenaires dans le suivi des projets de recherche. C'est aussi la première étape de l'appropriation des résultats de la recherche par les praticiens.

Le travail en CAP permet une mise en commun des ressources et des réseaux tant de chercheurs que de praticiens. Il permet de systématiser les connaissances et les acquis respectifs de chacun des partenaires pour former une alliance entre le savoir théorique et le savoir pratique.

Le Comité de coordination

Le comité de coordination de l'ARUC-ÉS regroupe l'ensemble des coresponsables des différents CAP, les représentants des universités participantes et des principaux partenaires. Il joue le rôle d'un conseil d'administration et intervient sur les grandes orientations de l'ARUC-ÉS en plus d'approuver le budget annuel, le plan d'action et le rapport annuel. Il constitue aussi un lieu de synthèse qui permet d'établir des passerelles entre les différents CAP.

Avec ses CAP et son comité de coordination, l'ARUC-ÉS forme un véritable réseau. L'équipe de coordination est composée du directeur de l'ARUC-ÉS, de deux coordonnateurs, dont un est un employé du Chantier de l'économie sociale et l'autre de l'UQÀM, et d'une adjointe administrative. Les coordonnateurs assurent le fonctionnement des différents CAP et du comité de coordination. Ils font le suivi auprès des différents

projets de recherche. Avec l'appui de l'administration, ils assument aussi la publication des différents cahiers, la réalisation des colloques et séminaires, ainsi que la production du bulletin et la mise à jour de la page web.

2. Bilan des cinq premières années

Sur le plan de la production

Plus de 150 chercheurs et praticiens ont participé durant les cinq premières années aux différentes rencontres des CAP. De ce nombre se dégage un noyau dur de partenaires de l'ARUC-ÉS constitué environ, à part égale, de 75 chercheurs et praticiens.

L'ensemble des CAP a réalisé 20 colloques et séminaires, pour la plupart ouverts à un large public. Ils ont réuni plus de 1 500 personnes. La tenue de ces événements a été le moyen privilégié par les différents CAP pour poursuivre des réflexions entreprises en leur sein et y faire participer un plus grand nombre de personnes. Ce mode de diffusion a été dans l'ensemble très efficace considérant les centaines de personnes rejointes, pour la majorité des praticiens. Nous avons pu ainsi faire connaître l'ARUC-ÉS, ses partenaires et ses activités.

Depuis ses débuts, l'ARUC-ÉS a accrédité 85 projets de recherche. Notons que pour certains projets, le devis, le montage financier et même le début des travaux étaient déjà réalisés avant la mise en place de l'ARUC-ÉS en janvier 2000. Ces projets ont été réalisés avec la participation de 68 chercheurs et de 97 organisations. Il est à noter que des chercheurs et des organisations ont participé à différents projets. Ces projets touchent des thématiques variées. Mentionnons à titre d'exemple les projets suivants : la question de l'évaluation des impacts des entreprises d'économie sociale, les interfaces entre le secteur public et l'économie sociale, le financement des entreprises d'économie sociale, les conditions de travail, la place des usagés dans la gestion des entreprises, les expériences d'économie sociale dans les pays d'Amérique du Sud.

À travers les trois collections de l'ARUC-ÉS — Interventions, Transfert et Recherche —, 80 cahiers ont été publiés. Ces derniers portent sur des résultats de recherche, des actes de

colloques ou séminaires, des prises de position ou des interventions sur différents sujets en relation avec l'économie sociale.

Des outils collectifs

Afin d'être en lien avec ses partenaires et être présent sur la place publique, l'ARUC-ÉS s'est dotée de différents outils : un dépliant qui explique succinctement l'organisation, un bulletin d'information publié quatre fois par année qui fait le compte rendu des activités des différents CAP et un site Internet (www.aruc-es.uqam.ca). Ce dernier rejoint un vaste public et sur lequel les internautes peuvent retrouver des informations sur les activités de l'ARUC-ÉS et télécharger l'ensemble des cahiers de recherche.

Les conditions gagnantes pour les CAP et la recherche

Après quatre ans de fonctionnement, quelques conditions gagnantes pour le fonctionnement des groupes de recherche ou CAP peuvent être dégagées.

L'analyse du fonctionnement de nos équipes de travail permet de dire qu'une problématique claire permet de bien arrimer le partenariat entre les chercheurs et les praticiens. Le leadership des coresponsables est un élément essentiel à la réussite de chaque projet. Ces derniers doivent être en mesure de dégager une vision précise des travaux et des réflexions à entreprendre et doivent créer un climat de délibération qui permet une ouverture dans les échanges et les débats.

Pour que les projets de recherche soient vraiment réalisés en partenariat, il faut que les deux parties (chercheurs et praticiens) aient participé à la définition du projet de recherche. Il importe aussi que soit mis en place un groupe de suivi de la recherche qui se rencontrera régulièrement pour faire le point sur l'avancement des travaux et apporter des correctifs si les attentes d'une des parties ne sont pas comblées. Enfin, pour assurer une bonne diffusion des résultats de la recherche et mettre en place s'il y a lieu des activités de transfert, il

importe de définir clairement les objectifs visés en termes de diffusion dès le début des travaux, de réserver une partie des ressources en termes financier et temporel pour ces activités.

Quelques réflexions sur le partenariat³

Le travail de recherche en partenariat ne va pas de soi. Pour les praticiens, cela demande du temps et des énergies qui ne sont pas toujours prévus dans leur travail quotidien. Il faut être conscient que les partenaires (chercheurs et praticiens) ont des objectifs compatibles mais non identiques.

Pour les praticiens, la recherche vient répondre avant tout à des problématiques vécues par leur organisation ou en fonction de besoins précis, par exemple en termes stratégiques afin de produire un discours ou une argumentation scientifique pour convaincre les bailleurs de fonds de l'importance de soutenir financièrement leur organisation.

Pour les chercheurs, les objectifs sont de l'ordre du développement de la connaissance, du développement d'un ou de plusieurs secteurs de recherche et de formation des étudiants qui sont associés à l'activité de recherche partenariale. Il s'agit là d'objectifs qui sont différents de ceux visés par l'acteur terrain.

Il faut donc être conscient de ces différences, de bien les prendre en considération afin de réussir à les concilier. La question de l'échéancier de travail est souvent un terrain d'insatisfaction. Les praticiens ont presque toujours un échéancier serré lié à une action de développement ou de revendication. Les universitaires ont un échéancier plus souple qui tient compte d'une organisation du travail partagée entre l'enseignement, la recherche et les services à la communauté. Dans ce cadre de travail, les délais dans la livraison des résultats sont envisagés sur un temps relativement long. La conception d'une activité de recherche doit tenir compte des vitesses variables régissant la rencontre d'une demande et d'une offre

³ Nous remercions Louis Jolin et Sonia Vaillancourt, coresponsables du CAP loisir et tourisme social, pour leur apport dans la rédaction de cette partie.

de services. Le montage méthodologique et la façon de produire les résultats doit aussi s'inscrire dans une démarche de réalisation qui concilie les attentes de chacune des parties. Les chercheurs ne sont pas des consultants. Les partenaires terrains ne sont pas non plus des subventionnaires de la recherche universitaire. La proposition de recherche a tout avantage à dégager un échéancier clair en matière d'horizon temporel pour livrer les résultats.

Il faut aussi éviter la confusion des rôles : si d'une certaine façon tous participent à la recherche, chacun y a un rôle précis, mais sur les plans méthodologique et théorique les chercheurs ont un leadership évident à exercer. Pour que le partenariat réussisse, il faut donc l'inscrire dans une entente, un contrat entre les parties qui spécifie les tâches de chacun, les ressources disponibles, l'échéancier de travail et l'utilisation des résultats pour la diffusion et le transfert. Pour terminer, soulignons que la recherche en partenariat fait appel tant chez les chercheurs que chez les praticiens à une ouverture d'esprit et à une transparence accordant une place importante à l'esprit critique, à la remise en question et à l'acceptation de résultats de recherche qui ne vont pas toujours dans le sens souhaité par les praticiens.

Impacts et retombées

L'ARUC-ÉS étant une jeune organisation, il est difficile d'identifier l'ensemble des impacts et des retombées qu'elle peut engendrer. Par contre, il est possible d'affirmer qu'elle a permis de développer une culture élargie de la recherche et développement auprès de différents secteurs sur différentes facettes de l'économie sociale. Son existence se traduit par le développement d'un ensemble de travaux qui participent à la reconnaissance de l'importance l'économie sociale comme champ spécifique d'intervention. L'Alliance suscite des liens très étroits entre des chercheurs et des praticiens; une mise en relation et en proximité qui imprègne peu à peu la vision que les acteurs se font de l'impact de la recherche dans le développement de leur secteur ou dans le fonctionnement des organisations ou des entreprises de l'économie sociale.

La présence de l'ARUC-ÉS contribue au renforcement de l'identité des acteurs de l'économie sociale et participe à la reconnaissance du mouvement comme un acteur dans le développement économique et social du Québec. Concrètement, par ses activités, l'ARUC-ÉS a participé au développement de politiques publiques tant pour soutenir l'économie sociale que pour la reconnaissance de l'économie sociale comme champ de recherche spécifique dans les institutions qui subventionnent la recherche.

Ses activités de recherche ont conduit à la constitution d'un corpus de nouvelles connaissances sur les entreprises, les secteurs d'activité et le mouvement dans son ensemble. L'ARUC-ÉS est aussi un lieu de veille et de diffusion des connaissances sur l'économie sociale. Enfin, ses activités ont permis de tisser un réseau de liens nationaux et internationaux avec des organisations et des chercheurs travaillant dans le domaine de l'économie sociale.

3. Trois grands défis à relever

Le premier défi est d'assurer une diffusion et une reconnaissance du modèle que représente la recherche partenariale. Notre Alliance regroupe un ensemble de chercheurs qui voient souvent leurs travaux dévalorisés parce qu'ils ne répondent pas aux critères normatifs d'évaluation de la production scientifique. Il est plus valorisant d'organiser un colloque international regroupant les sommités universitaires d'un champ de recherche que d'organiser un colloque regroupant des acteurs sociaux. De même, le milieu de la recherche valorise plus les publications soumises dans des revues à comité de lecture que des publications dans des revues de vulgarisation des connaissances. Il s'ensuit un besoin d'innover dans l'univers universitaire de la production cognitive pour permettre aux arrangements institutionnels étatiques, privés et sociaux qui encadrent la production et la diffusion des connaissances scientifiques de s'adapter au monde de la recherche partenariale. Ceci implique de revoir les bases mêmes du financement de la recherche afin de permettre la mise en place de nouveaux types de réseaux de recherche et de partenariats. Ceci implique aussi la nécessité d'allouer des enveloppes budgétaires pour que les chercheurs accordent plus d'attention à la dimension transfert des connaissances. Sur ce point, l'imaginaire actuel est cantonné dans une logique linéaire où le besoin en recherche donne lieu à une activité de recherche de laquelle découlent des résultats qui sont publiés. La publication est considérée comme un bien à consommer. Un nouvel imaginaire, misant sur la circularité du processus et l'interactivité entre les parties prenantes prenant place à chacune des étapes du processus, assurerait un transfert réel et plus dynamique des connaissances.

Un deuxième défi est d'approfondir la dynamique du processus partenarial de cogestion de la recherche et de sa diffusion lorsque cette dernière regroupe des chercheurs et des praticiens. D'une part, il s'agit de pouvoir impliquer plus qualitativement les praticiens dans la problématisation des questions de recherche et dans le montage méthodologique de production des données, puis analytique de gestion des données qui en découlent. Il s'agit donc de transmettre la culture scientifique aux praticiens, une culture reposant

fondamentalement sur l'articulation entre des éléments d'observation empirique, de réflexion analytique critique et des modèles théoriques de conception de l'ordre des choses. D'autre part, il s'agit de rendre plus explicite pour les chercheurs la culture de « l'action dans l'urgence » qui constitue la réalité au jour le jour des acteurs sociaux. Transmettre cette culture de l'intervention stratégique soulève la question du rapport que le chercheur doit entretenir avec la subjectivité : jusqu'où aller, quelles frontières franchir ou ne pas franchir et surtout quels garde-fous mettre en place pour garder le cap de la scientificité?

Un troisième défi est d'ordre cognitif. La recherche scientifique peut difficilement faire l'économie de sa propre évaluation. En quoi le fait d'investir dans la recherche partenariale en économie sociale permet-il de produire une connaissance appropriée du monde dans lequel nous vivons? En d'autres mots, la science a aussi son agenda de travail meublé d'une certaine mission aux contours flous qui en font un secteur d'activité voué à la réalisation d'un projet qui est sien. Ce projet, de mise en transparence du réel par la matérialisation du vrai, de réduction de l'écart entre la vérité subjective et la vérité objective, la recherche partenariale en économie sociale le poursuit.

Conclusion

Ces trois défis, nous allons tenter de les relever au cours des cinq prochaines années. Au plan cognitif, le programme que nous nous sommes donné vise à la fois à systématiser les connaissances sur l'apport de l'économie sociale au système socioéconomique en place au sein de la société québécoise et à développer des connaissances pouvant permettre l'élaboration d'outils pour appuyer le développement de cette économie. Nous serons alors en mesure de répondre à la fois au besoin de statuer théoriquement sur un objet d'étude et sur la demande de mettre à contribution la méthode et la compétence scientifiques au devenir concret des initiatives constituant l'objet étudié.

Au plan de la recherche partenariale, nous allons déployer une procédure, présentement en élaboration, pour faciliter le travail de rapprochement culturel dont nous parlions précédemment entre les mondes de l'action et de la recherche en économie sociale. Une pierre angulaire de la procédure visée repose sur une stratégie d'approfondissement de la mise en proximité des parties prenantes à partir d'un travail de médiation, de traduction et d'élaboration de situations permettant des interfaces.

Enfin, en ce qui concerne le travail de mise en reconnaissance du modèle de la recherche partenariale, nous pensons que cette dernière se fera autant facilement que nous serons capables de produire des résultats significatifs pour le milieu de la recherche et pour le milieu représenté par le système des partenaires qui appuient la recherche-action en économie sociale. Le défi est double : premièrement, l'enjeu est de contribuer à l'avancement des connaissances théoriques. Pour ce faire, il importe d'être en mesure d'alimenter une réflexion théorique collective autour de cet objectif; deuxièmement, l'enjeu est de contribuer à l'habilitation en processus conduisant des acteurs terrains à trouver des réponses aux problèmes qui freinent ou bloquent leurs actions. À cette fin, il importe beaucoup plus d'être en mesure de créer des atmosphères de gestion de l'action urgente que de produire des recettes applicables à la lettre. Tels sont les défis qui se posent et que nous comptons relever au fil des prochaines années.

